

RELEVE DES COMPTEURS D'EAU 2021

COMMUNE DE MERGEY

MERCREDI 5 MAI

Les regards contenant les compteurs doivent être ouverts, dégagés et nettoyés par les abonnés, à défaut majoration de la facture d'eau de la somme de 35 €.

COVID-19

En cette période de pandémie et de confinement, afin de limiter les contacts entre le personnel et les abonnés, il est proposé dès à présent de **prendre une photographie du compteur** (index et numéro de série visibles) et de la transmettre avec votre nom et votre adresse soit par :

- mail à mairie.saint-benoit-10@wanadoo.fr
- sms au 06.67.95.97.67

Cette solution est une **obligation pour les abonnés ayant leur compteur situé à l'intérieur d'un bâtiment.**

Afin d'éviter un passage inutile des agents releveurs le 5 mai 2021, votre photographie doit nous parvenir au plus tard le 3 mai 2021.

En cas de nécessité vous pouvez contacter le fontainier :
M. Sylvain BRUGE au 06.98.04.06.93

Tarifs : période du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021 suite à la séance du comité syndical en date du 23 novembre 2020 :

- 1,34 € le m³ d'eau,
- 50 € l'abonnement annuel,
- 35 € forfait compteur non ouvert et/ou non dégagé.

Le Président du COPE, Jean-François MEIRHAEGHE